

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATIONS

Le client est responsable de son choix de réservation et de son adéquation à ses besoins, de telle sorte que la responsabilité du camping Cayola ne peut être recherchée. Le camping est libre de refuser une demande de réservation en fonction de la disponibilité ou de toute autre circonstance. Les places sont attribuées sans distinction. La direction se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'emplacement à l'arrivée du campeur. Tout campeur s'opposant dès son arrivée aux règles du camping se verra refuser son accès.

LOCATION EMPLACEMENT : Tout départ après 11h entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire. Le solde du séjour devra être réglé à l'arrivée; en cas de départ avant la fin du séjour, aucun remboursement ne sera consenti par le camping, quelle qu'en soit la raison. L'équipement et véhicule ne doivent pas dépasser les limites de l'emplacement. Le nombre de personnes occupant un emplacement ne peut être supérieur à 6, bébé inclus.

LOCATION MOBILHOME : Les hébergements locatifs sont loués pour une durée minimale d'une semaine (hors courts séjours et week-ends). La location s'étend du jour d'arrivée fixé lors de la réservation à partir de 16h au jour du départ jusqu'à 10h. Le camping refuse l'accès aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité d'hébergement loué, aucun remboursement ne pourra être consenti. Aucune installation supplémentaire n'est autorisée sur l'emplacement du locatif. Un seul véhicule est autorisé par emplacement. Aucune possibilité de rentrer un deuxième véhicule à l'intérieur de camping. Ce dernier devra rester sur le parking extérieur non surveillé. Le règlement du solde se fait 30 jours avant la date d'arrivée. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour et pour les courts séjours, le règlement intégral est exigé au moment de la réservation.

ARRIVÉE : Une fiche d'inventaire vous sera remise. Signalez toute anomalie le jour même. Aucune réclamation tardive ne pourra être prise en compte. En échange de clés et de votre confirmation de réservation, une caution de 280€, vous sera demandée en CB uniquement (caution bloquée). Cette caution correspondant à la détérioration du matériel et aux frais éventuels de remise en état (ménage). Nos hébergements locatifs sont meublés et équipés (voir inventaire)

PENDANT VOTRE SÉJOUR : Il appartient au campeur de s'assurer : le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, etc et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer au règlement intérieur du camping. En cas de litige, les tribunaux de Montpellier sont seuls compétents. Le silence total est demandé à partir de minuit, afin de respecter le sommeil de chacun. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. Pour toute personne supplémentaire non indiquée avant le jour d'arrivée, un forfait de 12€/nuit/pers sera appliqué, après acceptation par le camping. La participation communale et l'écotaxe seront dues en sus.

DÉPART : Pour les hébergements locatifs, prendre rendez-vous auprès de l'accueil le plus rapidement possible. Un horaire vous sera attribué en fonction des disponibilités et ne pourra être contesté, les derniers prenant rendez-vous auront les horaires restants. L'hébergement locatif devra être libéré au plus tard avant 10h sous peine d'être facturé une journée supplémentaire. Il doit être rendu en parfait état de propreté et l'inventaire sera vérifié. Tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire(80€).

RETARD, NON OCCUPATION, INTERRUPTION DE SÉJOUR, OU PRESTATIONS NON UTILISÉES : tout emplacement ou location doit être occupé avant 19h. En l'absence de message écrit du client justifiant un retard ou une arrivée tardive, l'objet de réservation devient disponible à la location 24h après la date d'arrivée initiale. Tout séjour interrompu ou abrégé de votre fait (arrivée tardive, départ anticipé) ne pourra donner lieu à une réduction.

ANNULATION : Pour toute annulation, le client s'engage à prévenir le camping dans les plus brefs délais. Si le client a opté pour la garantie annulation au moment de la réservation, il devra se référer aux CGV de l'assureur et le contacter. Dans le cas contraire, les sommes versées seront conservées par le camping à titre d'indemnités.

Les frais de dossier et de garantie annulation ne sont en aucun cas remboursables. Aucun dédommagement ne saurait être pris en compte dans le cas d'une fermeture temporaire ou saisonnière d'un ou plusieurs services liés à un problème technique, climatique, administratif ou législatif.

VISITEURS : Les visiteurs doivent impérativement être déclarés à la réception et s'acquitter de la redevance en vigueur. Il leur sera remis un bracelet leur sera demandée, restituée à leur départ en échange du bracelet. Pour des raisons de sécurité, ils devront quitter le camping au plus tard à 19h. Leur véhicule devra rester à l'extérieur du camping. Tout visiteur doit s'acquitter de la redevance, quels que soient son âge et la durée de sa visite. Un visiteur non déclaré sera facturé au campeur résident et pourra entraîner son expulsion. La direction se réserve le droit de refuser les visiteurs sans avoir à se justifier.

BRACELET : Pour la sécurité de tous, toute personne résidant au camping doit obligatoirement porter un bracelet pendant toute la durée du séjour.

PISCINE : Les bassins sont ouverts d'avril à septembre. Seuls sont autorisés les slips et boxers de bain, bikinis et maillots de bain une pièce ainsi que tee-shirts anti UV prévus pour la baignade en opposition à tout autre vêtement. Les enfants de moins de 14 ans non accompagnés d'un adulte se verront refuser l'accès aux bassins.

ANIMAUX : Les animaux sont acceptés sur les emplacements toute la saison et dans certains locatifs, moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Les chiens de 1re et 2e catégories ne sont pas acceptés. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence, et ne pas rester seuls sur les emplacements ou dans les locatifs. Ils sont interdits aux abords de la piscine et dans les bâtiments. Les déjections canines devront être ramassées par leur maître. Le carnet de vaccination doit être à jour et présenté à l'arrivée. Un maximum de 2 animaux sera autorisé.

PROPRETÉ : Les places doivent être tenues propres. Dépôts d'ordures interdits en dehors des conteneurs. Deux avertissements pour emplacements mal entretenus ou sales entraîneront une expulsion.

RESPONSABILITÉ DU CAMPING CAYOLA : Le client reconnaît expressément que le camping Cayola ne pourra être tenu responsable du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers, d'informations fausses qui seraient mentionnées dans la brochure ou le site internet du camping. Toutes les photos et les textes utilisés dans la brochure ou sur le site internet du camping Cayola sont non contractuels. Ils n'ont qu'un caractère indicatif. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées et indiquées dans le descriptif figurant dans la brochure soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure telle que définie par les tribunaux français.

DROIT A L'IMAGE : Lors de votre séjour sur notre camping, vous êtes susceptibles d'être pris en photos ou filmés pour la réalisation de nos plaquettes publicitaires, sauf si vous signalez par écrit à la réception dès votre arrivée, votre opposition à cette pratique.

INFRACTION AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR : Dans le cas où un résident perturberait le séjour des autres usagers ou ne respecterait pas les dispositions du règlement intérieur du camping, le gestionnaire ou son représentant pourra oralement le mettre en demeure de cesser les troubles. En cas d'infraction grave ou répétée, le camping pourra résilier le contrat. En cas d'infraction pénale, le gestionnaire pourra prévenir les forces de l'ordre. En cas de résiliation de contrat pour troubles ou non-respect du règlement intérieur, aucun remboursement ne pourra être réclamé par le client fautif.

LITIGE : Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels doit être signalée par lettre recommandée ou email au camping dans les 30 jours suivant la fin du séjour. En cas de litige, la compétence est déléguée au tribunal de Montpellier. RCS Montpellier : 392516225-n° gestion /93B283 Siège social RD 613-34140 Mèze.

MÉDIATION : Dans le cas d'un litige, vous avez la possibilité de nous contacter par courrier ou email. Vous avez la possibilité de saisir le Centre de médiation Medicycs, après un délai d'un mois suite à l'envoi de votre courrier/mail. Vous devez déposer un dossier en ligne sur le site internet suivant www.medicycs.fr ou par courrier au 73 boulevard de Clichy-75009 PARIS.